

LA MASCARADE

ABONNEMENTS

LYON
Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.



JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

LES ANNONCES
SONT REÇUES
Chez M. V. FOURNIER
14, rue Colbert

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT

Les Espagnols commencent à nous prendre en pitié.

Depuis quinze jours à peine leur roi est parti par le premier train, le lendemain les Cortès ont proclamé la République et organisé le pouvoir; le surlendemain les généraux, les fonctionnaires envoyaient leur adhésion à la nouvelle forme de gouvernement.

Le jour suivant, le ministre des affaires étrangères, Castelar, adressait aux représentants des grandes puissances un mémorandum excellent de forme et de fond. A l'heure actuelle, les députés s'occupent des réformes urgentes nécessitées par le nouvel état des choses.

Dans un mois, la République espagnole organisée, équipée et ferme sur ses jarrets, poursuivra fièrement l'œuvre de régénération de ce malheureux pays, divisé, affaibli, dévasté par les royautés multiples qui s'y disputent le panache, le tromblon à l'épaule, abruti, démoralisé et avachi par l'abus du cléricalisme...

Tout cela se passe tranquillement, sans trouble, sans fusillades, sans arrestations, sans que les représentants du pays, oubliés de toute dignité, s'accablent d'invectives, s'injurient l'écumé aux lèvres et se provoquent du poing;

Quant à nous, petits Français, notre République existe de fait depuis deux ans: — mais nous sommes menés par une majorité de royalistes épileptiques, mais le titre de républicain est une note de suspect, mais nous obéissons à une salade panachée de lois monarchiques et de décrets impériaux, mais nos législateurs ne font rien, rien de rien, passent leurs

séances à s'insulter grossièrement, à se prendre aux cheveux et à se manger le nez, mais en fait de réformes utiles, pratiques, efficaces, nous en sommes encore, nous en sommes toujours, nous en sommes éternellement à la Commission des Trente et au rapport de Broglie!

Mais les affaires publiques, les affaires particulières, les intérêts généraux, les intérêts privés sont suspendus à ce problème redoutable, à cette alternative grotesque: Parlera, parlera pas.

Le rapport de Broglie! Il a vu le jour enfin ce factum commenté, épluché, interprété avant que la première ligne en fût écrite.

Il a vu le jour, et les intimes qui l'ont entendu, qui l'ont regardé, qui l'ont lu, qui l'ont touché, s'accordent à dire que c'est un chef-d'œuvre d'habileté et de finesse, que son auteur a pratiqué avec succès le grand art de mentir gaïement derrière toutes les lignes, de cacher une hypocrisie derrière toutes les virgules: ce qui est le suprême paraît-il de la politique d'académicien et de royaliste.

De telle sorte que ce morceau de littérature peut se résumer de la façon que voici:

M. le Président de la République est un grand politique, un incomparable administrateur, un sublime économiste, un admirable diplomate, un invincible capitaine...

Seulement nous entendons et cela d'une manière formelle, qu'il ne s'occupe ni de politique, ni d'administration, ni de diplomatie, ni de finance, ni de guerre.

Autre guitare.
M. Thiers est un orateur sans pareil; son éloquence réalise la perfection même de l'art oratoire allié à l'esprit français;

Persuasion, clarté, charme, séduction, finesse, tout y est, rien n'y manque...

Aussi nous lui faisons défense énergique de jamais parler et nous nous refusons obstinément à l'entendre.

Comme vous le voyez, c'est complet, et les jésuites du parti doivent être contents.

Quant à M. Thiers, enchanté des compliments, après avoir savouré le miel du bord de la coupe, il trouve que le fond est amer; la jatte de lait empoisonné lui revient en mémoire, et il dit à son conseil des ministres: Éloignez de moi ce calice!

Donc, c'est la guerre, la rupture, la bataille!

La guerre, y pensez-vous? Vous comptiez sans M. Talon, la France ne saura jamais ce qu'elle doit à M. Talon! Et derrière M. Talon, M. Béranger, et derrière M. Béranger, M. Ricard, et derrière M. Ricard, M. Dufaure.

Dufaure, Ricard, Béranger et Talon, Talon, Béranger, Ricard et Dufaure ont réuni leurs forces, leurs propositions, leurs projets, et ils ont obtenu l'adoption par 19 voix de l'amendement suivant:

Lisez et exultez:
« Avant sa séparation, l'Assemblée statuera sur l'organisation et le mode de transmission des pouvoirs législatif et exécutif, sur la création et les attributions d'une seconde chambre et sur la loi électorale.
« Le Gouvernement soumettra à la Chambre un projet de loi sur ces projets (sic).

Le français est faible mais l'intention est bonne.

Grâce à cet amendement bien heureux nous sommes sauvés, le terrain de la conciliation est retrouvé et la France n'a plus qu'à joir en paix de son bonheur.

Que pouvait-on demander de plus en effet?

La Commission des Trente veut bien reconnaître que l'Assemblée n'est pas immortelle, qu'il arrivera un jour, jour éloigné sans doute, jour reculé bien entendu, jour perdu dans l'avenir des temps, mais un jour enfin où il faudra qu'elle se sépare.

Alors par un excès de condescendance et de grandeur d'âme, avant cette séparation cruelle mais inévitable, douloureuse mais fatale, — ladite Assemblée daignera prendre les mesures nécessaires pour régler à son gré la transmission des pouvoirs, pour organiser à sa guise une seconde chambre, pour tripoter à sa fantaisie le suffrage universel, pour faire en un mot que la majorité actuelle ressuscite dans la majorité future, pour que M. Raoul Duval réélu puisse s'écrier de sa plus belle voix: La Droite est morte, vive la Droite!

Telles sont les concessions énormes obtenues au dernier moment de la Commission des Trente.

Elle veut bien tout prendre, et ne rien laisser. Quelle joie!

Et M. Thiers est satisfait et M. Dufaure est content, et M. Tallon se réjouit, et M. Ricard sourit, et M. Cocheret éclate.

C'est une allégresse universelle en présence de cette solution, aussi heureuse qu'inattendue, devant ce dénouement merveilleux qui calme les inquiétudes, rassérène les esprits, apporte la félicité dans tous les cœurs...

Ah oui nous sommes à plaindre! ah oui nous sommes dignes de la pitié, que dis-je de la commisération des Espagnols, des Espagnols eux-mêmes qui peuvent regarder aujourd'hui de l'autre côté des

FEUILLETON DE LA MASCARADE

ENTRE VOISINES

Gallia. — Veuve aussi, ma chère voisine!
Ibérie. — Veuve, non pas.
Gallia. — Bah! Le divorce est un veuvage, moins le deuil. Aussi, mes félicitations...
Ibérie. — Grand merci.
Gallia. — Quoi, un soupir! Regretteriez-vous?
Ibérie. — Du tout pas. Le pauvre garçon n'était pas méchant, mais assez nigaud et maladroit pour que je le voie partir sans larmes.
Gallia. — C'est clair. On se garde d'épouser quand on connaît aussi mal le métier de mari.
Ibérie. — Et surtout les habitudes de sa future. Ce petit jeune homme m'arrive un beau matin de son pays; sa première révérence est un patinage, sa première parole une balourdise; après quoi, il s'imagina d'accommoder tous nos plats au macaroni paternel. Comment avaler cette cuisine?
Gallia. — Vous auriez pu lui donner quelques leçons.
Ibérie. — Passer mon temps à former des étourneaux! Cela est beaucoup trop fatigant pour ma paresse. J'ai laissé cet innocent agir à sa guise, patager à son gré, pendant que je laçais mes brodequins, que j'ajustais ma basquine, que

je plantais dans mon chignon mon grand peigne d'écaillé... Le jour où il a vu qu'il s'embourbait trop profondément, le petit s'en est allé. Nous nous sommes quittés sans rancune, et je lui ai même en partant donné à baiser le bout...

Gallia. — De vos doigts?
Ibérie. — Non, de mon éventail.
Gallia. — La faveur était mince.
Ibérie. — Quand on s'est si peu connus, ma chère, n'est-ce pas suffisant?
Gallia. — Enfin, maintenant, vous voilà libre, maîtresse de votre fortune et de votre cœur.
Ibérie. — Libre, oui, maîtresse sans doute...
Gallia. — Que signifie ce ton découragé? On dirait vraiment que vous en êtes embarrassée.
Ibérie. — Embarrassée, ne plaisantez pas. Vous savez que ma fortune surtout...
Gallia. — Oui, ce n'est pas très liquide. Mais vous avez des biens froids. Et avec une bonne administration...
Ibérie. — Quant à mon cœur...
Gallia. — Eh bien, manque-t-il de soupirants?
Ibérie. — Il en a trop, malheureuse!
Gallia. — C'est donc comme moi. Et vous ne savez lequel choisir?

Ibérie. — Trompée, maltraitée, ruinée, après avoir passé depuis peu d'années, tantôt par les brutalités de quelque traîneur de sabre, tantôt par les bigoteries d'une duègne qui recevait le bon Dieu en public et le diable en particulier..., mon hésita-

tion n'est-elle pas naturelle et mes irrésolutions trop justifiées?

Gallia. — Toujours comme moi!
Ibérie. — D'autant plus, ma chère, qu'on ne nous recherche pas pour nos beaux yeux.

Gallia. — A qui le dites-vous?

Ibérie. — Certes, je ne suis point laide, ni ne passe pour telle; — quoique datant de fort loin, quoique chantée par des poètes morts depuis plusieurs siècles, ma beauté toujours célèbre a moins dégénéré que mes finances: — ma taille souple et cambrée ne se ressent pas du passage des ans, mes cheveux noirs sont vierges de fils d'argent, mes yeux luisent toujours ardents sous le voile ou derrière les palettes mobiles de l'éventail, — et si l'on suspend moins d'échelles de soie à mes balcons, c'est que les rues sont plus larges et les escaliers plus commodes...

Gallia. — En dépit de mes malheurs et de mes dures épreuves, je conserve encore cette fraîcheur et cette grâce qui de tout temps ont fait ma séduction et mon charme. Si mon sourire est mouillé, il n'en a que plus de douceur, et tout le monde est d'accord que le noir me va bien.

Ibérie. — Et cependant, ce qui allume le cœur de mes soupirants...

Gallia. — Ce qui excite les ardeurs de mes prétendants...

Ibérie. — Le croiriez-vous, ma voisine, — ce

sont les quelques maravédis qui sonnent encore au fond de mon escarcelle.

Gallia. — Vous en donteriez vous, senora, — ce sont les derniers millions échappés à la rapine.

Ibérie. — Tenez, il faut que je vous les montre, il faut que vous les voyez, ces galants seigneurs; après vous me donnerez conseil.

Gallia. — Ecoutez, je veux que vous les regardiez, je veux que vous les examiniez, ces poursuivants passionnés, — après vous me direz vos impressions.

Ibérie. — Mettez-vous dans ce coin, je n'ai qu'à faire un signe, ils accourront tous.

Gallia. — Cachez-vous derrière ce rideau: je n'ai qu'à tousser pour qu'ils se précipitent.

Ibérie. — Vous avez vu voisine?

Gallia. — Oui, oui...

Ibérie. — Dites-moi franchement, qu'en pensez-vous?

Gallia. — Duquel!

Ibérie. — D'abord ce caballero qui s'est jeté à mes genoux en me citant tous les exploits que lui a inspirés sa passion...

Gallia. — Quoi ces fusillades, ces dégradations, ces incendies...

Ibérie. — Précisément.

Gallia. — Mais c'est un affreux gredin qui massacre vos gens, met vos domaines à sac, brûle vos fermes avec du pétrole, et vous apportera dans

Pyrénées avec un sourire de dédain et un haussement d'épaules, en disant : Pauvres gens !

JACQUES BARBIER.

L'INCIDENT CARAYON

Nous ne peisons pas qu'on trouve de longtemps quelque chose d'aussi pitoyable, d'aussi misérable et d'aussi honteux que la nouvelle discussion sur l'incident Carayon-Latour.

Deux heures durant, d'un bout à l'autre de cette Chambre transformée en club de la pire espèce, on s'est fusillé d'injures, de provocations et d'invectives, pour arriver à quoi ?

A l'avortement d'une discussion qui nous le répétons est une honte publique.

La condamnation sollicitée par la Droite en présence d'allégations contradictoires, sans documents, sans preuve d'aucune sorte, était aussi arbitraire, aussi inqualifiable, plus révolutionnaire que le « Fusillez-moi ces gens là » reproché à M. Challemeil.

Da reste depuis quand a-t-on vu des magistrats l'injure à la bouche et le poing fermé menacer leurs justiciables ?

D. puis quand a-t-on vu dans un tribunal un pareil déchainement de colères, de passions et de haines ?

Fort heureusement pour la dignité et pour l'honneur de cette assemblée en rut, M. Jules Favre est venu la rappeler au respect de la légalité et de son règlement ;

Fort heureusement sa voix a pu se faire entendre au milieu de ces vociférations enragées,

Sans quoi nous assistions à ce spectacle dégradant : des législateurs violant la loi de leurs propres mains, dans son sanctuaire même, des Justiciers étrangeant la Justice.

Bigarrures

Le « mouvement préfectoral » est sans contre lit une des choses les plus réjouissantes de la politique passée, présente et future.

Nous ne voyons guère à lui comparer que les informations des cercles politiques, les réunions des groupes — et les conversations entaillées entre deux portes.

Le mouvement préfectoral est l'opération nécessaire, obligée, indispensable de tout ministre de l'Intérieur qui arrive aux affaires.

Au ministère de la Guerre on change les passepoils, au ministère de l'Intérieur, on change les préfets : ce qui n'a généralement ni plus d'importance ni plus d'utilité.

Seulement comme nous vivons dans un temps où les ministres ne restent pas longtemps en place, le mouvement préfectoral sévit avec une intensité particulière.

Nous avons, comptons sur nos doigts : Le mouvement Ernest Picard ; le mouvement Lambrecht ; le mouvement Victor Lefranc, aujourd'hui

vos corbeille de mariage, la dernière pierre de vos maisons effondrées, le dernier épi de vos champs dévastés !

Ibérie. — Il dit que c'est pour l'amour de moi.

Gallia. — Dans ce cas préférez sa haine, et faites traquer par vos gardes ce prétendant de grande route.

Du reste vous plaît-il ?

Ibérie. — En aucune façon. Je le trouve un peu hâbleur et matamore. Il a les défauts de Don Quichotte sans sa bonhomie et sa naïveté. Seulement il se recommande de sa famille...

Gallia. — Une famille qui l'a bien élevé !

Ibérie. — Et l'autre, ce gentilhomme qui m'arrive de chez vous ?

Gallia. — Celui-là ne cassera rien dans votre ménage. C'est un garçon économe qui connaît le prix des choses, et en entrant dans votre chambre, il a jeté un coup d'œil de commissaire-priseur, qui doit lui donner à dix centimes près, la valeur exacte du canapé, des fauteuils et de la garniture de cheminée.

Ibérie. — Ah, son premier regard a été pour le mobilier ?

Gallia. — Mon Dieu oui ; on ne vous ruinera pas, mais on vous nourrira d'épluchures... Je connais la maison.

Ibérie. — Et le troisième ?

d'hui c'est le tour du mouvement de Goulard. Le mouvement de Goulard n'a pas été aussi rapide et aussitôt spontané qu'on le pensait — songez donc ! M. de Goulard est ministre depuis près de trois mois, et il en est à son premier mouvement.

Heureusement tout vient à point qui sait attendre. et le mouvement de Goulard s'est épanoui dimanche matin, un jour de repos cependant, à la première page de l'Officiel, qui attendait depuis longtemps sa pâture.

Le mouvement de Goulard n'offre rien de particulier qui le distingue spécialement des autres mouvements.

Sauf M. Doniol sacrifié aux pèlerins de Lourdes qui n'ont pas puisé la charité ni l'oubli des injures dans la grotte consacrée, sauf M. Poubelle de l'ère expédié en Corse pour avoir déplié au général Changarnier dans l'affaire Gambetta, sauf M. Girard de Rialles préfet des Basses Alpes remercié on ne sait pourquoi, sauf enfin M. Vapereau, l'innocent Vapereau du dictionnaire des Contemporains, coupable de n'être pas à la hauteur de l'ignorance crasse de son supérieur de Goulard dans la jurisprudence du Conseil d'Etat, — tous les autres préfets restent en place ou opèrent des chassés-croisés insignifiants.

M. Guigues dit Champvaas continue à Nîmes l'administration bizarre que vous savez, et les Stéphanois ne cessent pas de jouer de la poigne terrible de l'ogre Ducrot dit la Terreur des maires.

Donc quatre préfets immolés aux rancunes de la Droite, — tel est le résultat final du mouvement tant annoncé.

Etant donné M. de Goulard et son oeil légendaire, on pouvait s'attendre à pire, et il faut presque remercier ce singulier ministre de la République de n'avoir pas nommé M. Guigues préfet dans quarante-trois départements et M. Ducrot dans les quarante-trois autres.

Quant à l'utilité pratique de ces déménagements, quant au bien qui en résultera pour les départements auxquels on fait changer d'administrateurs comme de chemises, — cherchez ! Pour nous, nous ne trouvons rien.

M. Thiers disait dernièrement devant la commission des Trente : — Tous mes ministres sont fort distingués.

Cela fait bien rire quand on songe à M. de Goulard.

Madame veuve Millière demande 450,000 fr. de dommages-intérêts au capitaine Garcia qui a fait fusiller sommairement son mari.

Le ministre de la guerre élève le capitaine Garcia au grade de chef de bataillon.

La première chose qu'eût dû faire madame veuve Millière était de rester tranquille, de ne remuer aucun papier timbré, et de ne point chercher à battre monnaie sur le cadavre de son triste mari.

La seconde chose qu'eût dû faire le ministre de la guerre était d'attendre une autre occasion pour donner de l'avancement au capitaine Garcia.

Les misérables qui ont déchainé sur la France envahie et meurtrie l'abominable et scélérate insurrection Parisienne, dont les excès ont rejailli malheureusement sur la République, ces ministres gredins, ramassés d'étrangers, de bonapartistes et de galopins de brasserie, ne sauraient guère exciter d'intérêt ni de commisération, et si les exécutions sommaires sont toujours regrettables, elles s'expliquent là plus que partout ailleurs, au milieu de l'atmosphère de pétrole et de sang qui grisait nos soldats.

Mais si la guerre civile ne rend point de

Gallia. — Un enfant, un bambin, quinze ans à peine, accompagné de son institutrice, de son confesseur et de sa respectable mère, — cette drûgne dont vous me parlez tantôt..., allons, allons, vous méritez mieux que cela. Un adolescent débile n'est pas ce qui convient à votre carrure et à votre tempérament.

Ibérie. — Je le pensais aussi. Je pourrais tout au plus être sa marraine.

Gallia. — Oui tout au plus, car ce Chérubin n'a ni Figsroni ni Suzanne.

Ibérie. — En revanche il a Basile.

Gallia. — Cela vous charme-t-il ?

Ibérie. — Pouah ! la peste !

Gallia. — A mon tour maintenant. Vous avez pu les considérer à votre aise senora ?

Ibérie. — Parfaitement bien.

Gallia. — Avouez-le moi sans fard, que vous en semble ?

Ibérie. — Le premier, ce gros bonhomme claudicant ?

Gallia. — C'est cela.

Ibérie. — Bien vieux pour vous ma chère, et bien épais. Le malheureux a eu toutes les peines du monde à se mettre à genoux, et sans le secours de ce fauteuil, il ne se relevait pas.

Gallia. — Pourtant il n'est pas vieux, vieux, — cinquante à peine.

Ibérie. — Cinquante ans ! Vous l'avez mal regardé voisine. Je parle pour trois siècles.

comptes, si le sang répandu dans ces luttes atroces ne peut ni ne doit devenir une source de revenus et un capital produisant des rentes, — on ne saurait y trouver prétexte non plus à des récompenses et à des avancements. Le devoir du soldat est assez triste dans ces circonstances pour qu'il n'en tire ni profit, ni gloire.

Il est clair pour tout le monde que le général de Cisse y a nommé chef de bataillon le capitaine Garcia faisant fusiller Millière.

Or, nous sommes persuadé que le capitaine Garcia a mieux que cela pour justifier sa promotion et qu'il préférerait tenir son grade d'un autre fait d'armes que de cet épisode de nos sanglantes discordes.

Lundi dernier, à onze heures et demie, un commissaire de police, porteur d'un décret du Conseil fédéral suisse, se présentait à l'évêché de Genève pour procéder à l'arrestation et au bannissement de Mgr Mermillod.

La chose s'exécuta sans résistance naturellement, et Mgr Mermillod fut conduit ou éconduit à la limite la plus rapprochée du territoire Suisse, près de Ferney.

Le procédé est un peu vif, mais correct après tout.

Mgr Mermillod, nommé évêque par le pape, ne pouvait exercer ses fonctions sans la sanction et l'assentiment du gouvernement de son pays.

Sa résistance devenait une violation formelle de la loi, — on a exécuté la loi !

La question de droit est indiscutable, et Jésus Christ le premier a dit : Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et au Conseil fédéral ce qui est au Conseil fédéral.

Néanmoins, on va crier à la violence, à la persécution, à l'impunité, et le Conseil fédéral ne sortira pas blanc de l'encrier de Louis Veuillot.

Mais voyons, là, franchement : pour éviter tous ces tiraillements, ces discussions, ces arrestations, ces bannissements et ces commissaires de police, comme il serait plus simple d'en arriver une bonne foi à cette solution logique : l'Eglise est séparée de l'Etat.

Tout le monde y gagnerait en Suisse et ailleurs, — Mgr Mermillod tout le premier.

Foutriquet est devenu l'occasion d'un incident parlementaire.

Personne dans la Droite ne veut avoir écrit **Foutriquet**. M. Sacaze le renie, M. Buisson le conspu.

Il faut que le ministre de la Justice fasse une enquête sur **Foutriquet**.

Messieurs les gendarmes, en campagne pour rechercher l'auteur de **Foutriquet** !

Voilà bien du bruit pour un mot.

Du reste, à quoi bon tant protester ?

Si aucun des membres de la Commission des Trente n'a écrit **Foutriquet**, tous le disent matin et soir dans leurs prières et dans leurs rapports :

« Seigneurs, délivrez-nous de **Foutriquet** !

Il suffit pour cela d'écouter aux portes et de savoir lire entre les lignes.

Tout est rompu ! Il n'ira pas à Vienne.

Ab, s'il avait été à Vienne...

Mais voilà, il n'ira pas à Vienne...

Est-ce que nous sommes destinés à subir longtemps ces farces ridicules ?

M. Leverrier vient d'être remplacé à la tête de l'Observatoire de Paris.

Gallia. — A la bonne heure. Je me tue de le lui dire, et il ne veut pas le croire. Maintenant le second ?

Ibérie. — N'est-il pas un peu parent de mon commissaire-priseur ?

Gallia. — Justement son neveu.

Ibérie. — C'est donc pour cela que j'ai entendu murmurer en entrant : Deux et deux quatre, quatre et quatre huit, huit et huit seize...

Gallia. — Le malheureux, il faisait des additions, en ce moment !

Ibérie. — Un Don Juan qui chante une drôle de sérénade sous votre balcon.

Gallia. — Quant au troisième... nous n'en parlerons pas si vous voulez bien.

Ibérie. — Oui, pour plusieurs raisons dont la moins grave est qu'il serait ridicule de vous voir épouser un collégien.

Maintenant ce n'est pas tout...

Gallia. — Comment pas tout ! Vous en connaissez d'autres ?

Ibérie. — Et ce petit vieux qui vous contemple là-bas sous ses lunettes, et dont le toupet blanc semble frémir de jeunesse et d'ardeur ?

Gallia. — Ce petit vieux ? mon tuteur, un Bartholo singulier qui ne veut pas m'épouser, mais qui ne souffre pas que personne m'épouse devant qu'il soit mort.

Ibérie. — Et cette foule de gens sur l'escalier :

Cela donne naturellement l'occasion de faire ce vieux calembourg.

On ne se plaindra plus des télescopes de l'Observatoire puisque **Leverrier**.

Pour les membres de la Commission des Trente : le verre y est.

ZÉBR.

LA MAIRIE CENTRALE

Elle se tient encore debout, cette pauvre Mairie lyonnaise, malgré les assauts, les coups d'épaule et les crocs-en-jambe de ses nombreux ennemis, en dépit de l'acharnement du préfet Cantonnet, qui pour cette besogne de démolition, s'est mis sans vergogne dans la compagnie des coryphées de la Droite, le baron Chaurand et le vidame Lucien Brun.

M. Cantonnet qui était républicain dit-on, alors qu'il faisait de la procédure à Cosne, aujourd'hui associé aux communards de la monarchie, pourra répondre comme ce préfet légendaire auquel on reprochait ses retournements de veste : Moi pas de convictions ! Je n'en ai qu'une à laquelle je n'ai jamais failli : Je veux, j'ai toujours voulu et je voudrai toujours rester préfet.

Il est impossible en effet de voir d'autres désirs, d'autres intentions et d'autres principes dans les singulières théories administratives de M. Cantonnet, lesquelles peuvent se traduire ainsi :

« La municipalité de Lyon me déplaît, étranglons les franchises municipales ! »

Ce raisonnement a paru tellement bizarre aux esprits les plus modérés, que nous avons vu, spectacle singulier, l'ex-préfet Pascal, non républicain, orléaniste et constitutionnel, défendre ces libertés menacées contre le préfet Cantonnet, intitulé républicain.

La municipalité lui déplaît, parbleu, il y en a bien d'autres !

La municipalité ne nous plaît pas excessivement non plus ; la nomenclature de ses sottises est assez longue, le compte de ses balourdises assez gros pour n'exciter chez nous aucun enthousiasme.

Le maire Barodet n'est point notre idéal son adjoint Vallier laisse beaucoup à désirer, et son autre adjoint Bouchu est un drôle d'adjoint.

Seulement, est-ce une raison parce que des personnalités sont insuffisantes, médiocres ou mauvaises même, pour entraîner la suppression des principes qui sont bons.

Car c'est là malheureusement le point de vue erroné et faux auquel se placent M. Cantonnet et les amis de M. Cantonnet ; ils confondent volontairement la mairie avec le maire, le principe de cette magistrature municipale avec la personne, avec l'individualité du magistrat municipal actuel.

Le maire est mauvais, disent ils, — supprimons la mairie.

— Une graine de raisin a failli m'étrangler, disait certain philosophe grec, arrachons les vignes.

— Une tuile vous tombe sur la tête, rasons les maisons.

les uns gras, les autres maigres, celui-ci chaut comme l'occasion, celui-là mystique comme un prophète du désert, cet autre ridicule dans son faux col, cet autre encore grotesque dans sa lévite. Combien sont-ils, une trentaine environ ?

Gallia. — Hélas ! mes gardiens : haineux, jaloux, impuissants, comme les gardiens du sérail, avec une circonstance aggravante : — ils ne sont pas muets !

Ibérie. — Pauvre amie. — Ravenons à nos amoureux. Nul des miens ne vous semble sortable ?

Gallia. — Non certes. — Pas un de mes soupçonnés ne vous paraît digne de remarque ?

Ibérie. — En aucune façon.

Gallia. — Ecoutez : jusqu'à présent, le mariage nous a mal réussi ; trompées par les uns, ruinées par les autres, battues souvent..., que nous commande la sagesse ? Fermer la porte au nez des prétendants bleus ou blancs, gris ou rouges...

Ibérie. — Rester maîtresses dans la maison, garder la clef de notre cœur et de notre caisse...

Gallia. — Décommander les violons, et dire aux curieux qui attendent dans la rue : Allez-vous en, gens de la noce.

L. LECLEIN.

On voit où nous conduit ce singulier système avec lequel on en arriverait à supprimer les chemins de fer parce que des trains déraillent, la navigation parce que des vaisseaux font naufrage, et l'habitude de manger parce que des gens prennent des indigestions à dîner.

Nous versons directement dans le ridicule et l'absurde. Cela prouve-t-il qu'il n'y ait rien à faire, qu'il faille nous résigner perpétuellement aux administrations ignorantes et maldroitées ?

Non certes. — N'arrachez pas, guérissez, disent les dentistes. — C'est la devise qu'il faut mettre en pratique.

Le régime municipal demande des réformes mais non des destructions, des réformes qui en laissant absolument intacts les principes de la liberté communale, en assurent simplement le fonctionnement régulier, logique et représentatif des intérêts de tous les habitants de la commune, — majorité comme minorité.

Lorsque vous aurez établi dans des conditions suffisantes l'identité et la capacité de l'électeur,

Lorsque vous aurez remplacé le scrutin de liste qui est absurde et qui donne lieu à des fournées inconscientes de candidats, par le scrutin individuel qui permet seul d'apprécier et de connaître le personnage pour lequel vous votez,

Lorsque vous aurez divisé les communes populeuses, ayant des intérêts divers, en circonscriptions logiquement déterminées réunissant en groupes égaux les électeurs liés par des besoins similaires, de façon que chaque quartier soit représenté au Conseil, de façon qu'à Lyon, par exemple, la Croix-Rouge n'englobe pas Perrache ni Perrache la Croix Rouse dans une représentation en bloc, forcément ignorante, incapable et mal renseignée,

Lorsque vous aurez fait tout cela, le Droit municipal demeurera debout, son application sincère sera assurée dans les limites du possible.

Il ne sera besoin alors ni de supprimer la mairie, ni de faire voyager M. Cantonnet sur les voies ferrées.

Et si l'administration est mauvaise, si la municipalité est incapable, tant pis cette fois pour les électeurs auxquels on répondra avec raison :

Les communes n'ont que l'administration qu'elles méritent.

L'Assemblée en Chemise

LE CARNET DU POMPIER.

Samedi. — Grandes inquiétudes aujourd'hui. Un Membre de la Droite en allumant son cigare a imprudemment jeté son allumette encore enflammée à 25 centimètres de M. Pouyer-Quertier. Celui-ci a immédiatement pris feu comme un bol de punch et a fait un grand discours sur la question des sucres.

L'incendie alimenté par cinq bouteilles de Porto, s'est prolongé pendant trois heures consécutives sans qu'il ait été possible d'y jeter un seul verre d'eau. Au bout de ce temps on est arrivé à s'en rendre maître et on a trouvé une grande quantité de caramel au pied de la tribune.

Il n'y a pas eu d'autres sinistres à déplorer. Dimanche. — Mgr Chaurand reçoit une avalanche de pétitions, lui demandant d'étendre aux 6 autres jours de la semaine, sa généreuse proposition sur le repos du dimanche, laquelle est appelée à lui donner la félicité éternelle dans ce monde et dans l'autre.

Lundi. — M. le comte Abbadié de Barrau, député du Gers, dont le nom était resté obscur jusqu'ici, vient de donner un touchant exemple d'amour paternel, et sa conduite ne saurait trop être recommandée aux pères de famille des deux sexes.

M. Abbadié de Barrau a un fils qui se destinait à l'école de St-Cyr, et qui a été retardé aux examens de l'année dernière.

Papa et maman n'ont pas été contents, comme on pense, mais, faut pas lui en vouloir à l'enfant, il a été malade, puis les examens sont trop difficiles.

M. Abbadié de Barrau, comte et représentant du Gers, a été très-vexé de l'insuccès de sa progéniture. Il s'est souvenu qu'avant d'être député il était père, ses entrailles se sont émues, et de cette émotion il est résulté une interpellation en forme.

Le noble comte a demandé au Ministre de la guerre et à ses collègues, de vouloir bien composer un programme d'examen à l'usage du petit Abbadié de Barrau, qui permit à cet adolescent d'entrer à St-Cyr comme dans un moulin.

C'est trop juste ! Mardi. — A l'Assemblée engouement (pardon il n'y a pas d'autre mot) général sur l'incident Carayon, lequel Carayon parle énormément pour un fusillé.

Il est beaucoup question de Venissieux quartier général de l'artillerie nocturne de Lyon. M. Grévy mis au courant de la matière par les députés du Rhône, laisse continuer la discussion, sous prétexte que ça porte bonheur.

Le député Chamvallier après une injure grossière adressée aux républicains, fait des excuses tellement plates qu'il est impossible de les ramasser, même avec des pincettes.

M. le duc de Broglie soumet son rapport à l'approbation de Mgrs les princes d'Orléans. M. le duc d'Aumale y découvre 27 traits d'esprit qu'on n'avait pas soupçonnés et 7 allusions fines que l'auteur n'avait pas devinées.

Mercredi. — A la commission des Trente la lecture du même morceau de littérature académique jette M. Lucien Brun dans une extase de 5 minutes.

Les autres membres de la commission ne savent comment manifester leur enthousiasme. M. le duc d'Audiffret-Pasquier propose à ses collègues de s'embarquer immédiatement pour la Chine et chante d'une voix agréable l'air de la Belle-Hélène : « Pars pour la Crète ! »

M. Babinet se met à jouer à saute-mouton sur les épaules de M. Cunyon qui plie sous la charge, mais ne se rompt pas.

Jeudi. — M. de Lorgeril est surpris dans son placard en conversation criminelle avec une bouteille de Chablis. Il l'appelait : sa « petite muse, » et « son Égérie. » Du reste ses opinions politiques ne lui permettent que le vin blanc, mais à discrétion.

Vendredi. — La Ste-Vierge apparaît en rêve pendant la séance, à M. le duc de la Rochefoucauld Bisaccia pour le remercier d'avoir contribué à la fondation d'un nouveau cercle où les gentilshommes pourront venir à des prix modérés, lire les journaux, consommer des bitters gommés et débâter contre la République.

M. le duc n'est certes pas un homme ordinaire, outre le nom qu'il porte et les rentes dont ses aïeux l'ont gratifié, on peut dire de lui sans le flatter en rien, que c'est à la fois le personnage le plus pommodé et le plus nul de France et de Navarre.

Dame, ça n'est pas donné à tout le monde ! Pour copie : FRONTIN.

CONCILE DES TRENTE

ULTIMA SESSIO

Cardinalus del Arce. — Carissimi fratres, Labores nostros succinatamente resumio : Papa Thiersus volebat omnipotentissimus esse ;

Ro, navimus angulos suos ; Papa Thiersus pretendebat infallibilis esse ;

Debonolantavimus outrecuidanciam suam ; Papa Thiersus esperabat, cum sua captiosâ loquacitate, Majoritatem semper entortillare, Rabattavimus aequetum suum.

Papa Thiersus tandem, cred. bat flanquare nos in sacco !

Et nos suum seccum maliciæ crevavimus. Et, nunc, carissimi fratres, quum papa Thiersus, cum camera, communicare volebit, non hoc verbalementer faciebit ; sed Camera mittebit unam ballam, ou plutôt, unum Brefum, en français, un bref ;

Id est cum intentione quam hunc ultimam vocabulum implego ; volo papa Thierso intendendum donare, quom desormais facerebat bene, esse, plus bref in suis Messagis quam fuit usque ad hodiernum.

In resumato : Papa Thierso, prolongationem potentie sue petentem, respondimus : Non possumus !

Papa Thierso, augmentationem autoritatis sue reclamantem, respondimus : Non possumus !

Et, Papa Thierso, facultatem haranguare camera ad libitum, sollicitantem, respondimus sine barguignare ;

Non possumus ! Et chargavimus venerabilen cardinalum Broglium, Papa Thierso, decisionas nostras unotare quia maximam confectiam habemus in Broglio. »

In broglio ! oh ouit et un fameux encore ! S. TRABANUS.

MANDEMENT DE Mgr CHAURAND

Evêque de St-Genis-Laval, primat de l'Ardèche pour le carême de 1873.

Mes très-chers frères,

Quelques heures seulement nous séparent de la quarantaine de la pénitence. A ce moment solennel où nous allons entrer dans le carême, mon cœur éprouve le besoin de s'entretenir avec vos cœurs, le pasteur veut se mettre en communication d'idées avec ses brebis et votre évêque trahirait son mandat sacré s'il ne vous exprimait point de sa bouche indignée, les pensées et les avis que vous devez suivre pour votre bonheur présent et votre salut futur.

Nous voyons avec le regret le plus profond, mes très-chers frères, que vous abandonnez de plus en plus la bonne route. Le démon tentateur qui revêt toutes les formes, a séduit vos âmes et vous éloigne du droit chemin. Le roi ne peut plus compter sur ses fidèles sujets et vous délaissiez pour une femme sans nom, qui s'intitule la République, le culte vrai de Monseigneur.

Ni nos pieuses remontrances, ni nos fraternelles exhortations, ni la parole octueuse de nos collègues, ni les écrits admirables de nos journaux, ni les travaux pénibles auxquels se livre sans relâche depuis trois mois la Commission des Trente, n'ont pu dessiller vos yeux qui se ferment à l'évidence et se refusent à voir l'abîme où vous tombez sans rémission.

Vox clamans in deserto ! Notre vox se perd dans le désert et les pièges que l'esprit infernal tend sous vos pas vous attire comme le miroir du chasseur attire l'aigrette, qui va bientôt périr sous le plomb meurtrier.

Hélas ! malgré les prières que nous adressons à votre intention à notre bien aimé père qui est à Frosoiff ou à Vienna, vous succomberez comme l'alaouette et la foudre éclatera sur vos têtes et la Révoluta ion vous surprendra et le serpent de la République que vous enlaccra de ses anneaux visqueux et répandra sur vous sa bave in ecte.

Le temps du repentir aura fui ; vous ne figurerez pas dans la cohorte des élus auxquels échoira l'infatigable félicité de contempler le roy sur son trône. Henri ne vous fera point participer à ses bienfaits ; pour vous point d'invitations à la cour, point de sous-préfectures, point de préfetures, point de sinécures, point d'ambassades, point de décorations ni de cordons. Vos gémissements plaintifs n'ont pas jusqu'à lui parce qu'il est le Roi de justice et que le moment de la miséricorde sera fini. Vous irez rejoindre dans l'oubli la municipalité de Lyon et son pompier.

Mes peudant qu'il en est temps encore, mes très-chers frères, mettez à profit cette époque de pénitence. Oubliez vos erreurs passées, confessez vous péchés, pénétrez-vous d'un esprit nouveau, revêtez la robe blanche des innocents et convaincus de l'insanité des fallacieuses promesses de l'ange déchu, il vous sera donné de pouvoir, mêlés aux séraphins et à la bande des élus, chanter les louanges du droit divin.

Ce bonheur vous sera réservé, nos très-chers frères, si vous consentez à écouter nos faibles accents et à employer dignement le carême qui approche.

Fuyez tout d'abord les mauvaises lectures. Abonnez-vous à la Gazette de France, à l'Union, à la Décentralisation à l'Univers ; que Laurentie, Janicot et le R. P. Veillot soient vos guides spirituels. Quand une mauvaise pensée une pensée de liberté, de suffrage universel, de franchises municipales ou autres inspirées par le démon de la République, germes dans votre malheureux cerveau, écartez cette folie de votre imagination et lisez avec componction un article de la Gazette, tût ce un fait divers, tût ce le bulletin de la Bourse.

Relisez surtout trois fois par jour, le matin, le soir et à midi l'annonce du buste du comte de Chambord, coulé en plâtre, en stéarite ou en carton pâte, et apprenez de mémoire les noms et les adresses du fabricant et des dépositaires de cette auguste et vénérée image.

Eh ! mes très-chers frères, voici les dispositions que nous avons arrêtées pour le carême de 1873 et que votre salut nous a surgérés.

Nous avons la convention que vous n'y faillirez pas et que vous l'observerez ponctuellement.

Nous proscrivons formellement l'usage à tous les repas de tous les repas, de tous les jours, de ceux ci-dessus désignés ou qu'on désignera en conformité d'esprit avec nous.

Le dimanche seulement, nous autorisons la lecture du Journal de Paris, à un seul repas. Le mercredi et le vendredi, en guise de maigre, lire deux fois par jour le rapport de M. le duc de Broglie.

Le jeûne sera rigoureusement observé pendant la quarantaine de pénitence. Toutefois, les personnes qui voudront s'en

dispenser apprendront par cœur tous les discours prononcés par la majorité de la Commission des Trente et le rapport sur l'instruction publique de M. Ernoul.

Durant tout le temps du carême, des sermons seront prêchés au théâtre de Versailles, alternativement, par l'abbé Lucien Brun, le R. P. Babin, M. Gavardie, le R. P. de Lorgeril et les abbés mitrés de Larcy et Du Temple.

Nous vous engageons à y assister et à venir vous abreuver de la parole de ces saints orateurs.

Toutefois, les personnes auxquelles leurs occupations ne permettraient pas ce léger déplacement, devront réciter trois fois par jour les litanies du saint nom de Chambord.

C'est en accomplissant rigoureusement ces devoirs que vous arriverez, mes très-chers frères, à combattre les tentations du démon, à racheter vos fautes et à revenir de vos égarements. Et vous vivrez dans les siècles des siècles pour célébrer les louanges du Roy.

C'est la grâce que je vous souhaite.

Amand CHAURAND, évêque de St-Genis-Laval, primat de l'Ardèche.

Pour copie, H. P.

THÉÂTRES

Grand Théâtre. — Allons, la médiocrité et la suffisante insuffisance de la majorité de la troupe lyrique de M. Danguin, n'a pas encore atrophie le sens musical du public lyonnais.

Nos compatriotes ont su faire à M^{me} Penco l'accueil dont elle était digne. On aurait pu craindre que, accoutumé aux petits talents sans voix ou aux voix sans talent qui se produisent sur notre scène, le public n'ait pas apprécié à sa valeur l'éminente artiste en représentation. — Heureusement il n'en a rien été, et les braves enthousiastes recueillis par M^{me} Penco sont la preuve que si parfois les Lyonnais se montrent d'une excessive indulgence vis-à-vis de certains sujets, ou sévères devant des réputations surfaîtes ils ne laissent pas non plus échapper l'occasion de montrer que le grand art ne les trouve pas insensibles ou indifférents.

Nous n'avons pas connu M^{me} Penco alors qu'elle brillait aux Italiens, — les Italiens du bon temps, — il est possible que sa voix ait perdu quelque peu de sa force et de son étendue. Mais quelle fraîcheur, quelle ampleur et quelle sûreté dans cet organe conduit avec une science incomparable ! Quelle jeunesse, quelle facilité dans les vocalises et surtout quelle perfection dans ce chant si pur, si correct, servi par un jeu irréprochable qui double le plaisir qu'on éprouve à entendre la gran le cantatrice !

M. Fernando a partagé dans Othello le succès de Des lémone. Son organe manque peut-être un peu de charme, grâce à un timbre métallique et à un léger chevrottement. De plus il chante trop de la gorge comme tous les Italiens. En revanche il possède des qualités rares, de la méthode, de l'égalité de la force. Ses vocalises sont correctes, et il escalade sans broncher les cimes ardues du contre-tu.

M. Raminio, le tenorino de la troupe, consciencieux dans un rôle ingrat, a été naturellement moins bien accueilli que les deux principaux interprètes d'Othello. Outre que le public français n'est guère habitué à ces voix italiennes de tenorino, M. Raminio est loin de posséder un talent de chanteur et d'acteur qui se puisse comparer à celui de M^{me} Penco ou de M. Fernando.

MM. Peronti et Feitlinger, — au grand-théâtre Péroni et Feitlinger, ont donné la réplique aux artistes italiens. Le premier a été très-bon dans le duo du 2^{me} acte avec Othello ; le second a su faire supporter son organe dur et désagréable dans le médium et le registre élevé. Pourquoi M. Feitlinger est-il obligé de chanter si souvent en français ?

Les chœurs ont chanté en avergnat. L'orchestre a accompagné couci-couça. Sans être brillant, on non, on aurait pu ouïr plus mauvais. C'est une très-mince consolation.

La mise en scène a été plus que négligée et décors et costumes aussi malpropres que de coutume. Hamlet fait toujours des recettes. Les fauteuils et les premières galeries sont bien garnis à toutes les représentations ; seulement les autres places ne donnent pas. Nous ne prétendons pas que cette absence de monde aux étages élevés influe sur l'ensemble de l'exécution ; mais à quoi faut-il attribuer l'espèce d'apathie qu'on remarque déjà soit dans l'orchestre et les chœurs, soit chez quelques interprètes ? Nous voici à la 10^{me} représentation et, sans contredit, les premières soirées valaient mieux que les dernières ; sauf M^{me} Albery et M. Péroni, tout le reste laisse à désirer. Il y a une négligence générale, quand au contraire, on devrait trouver le progrès. Hamlet serait-il descendu déjà au rang des ouvrages courants du répertoire ?

Rien de nouveau relativement à la direction des théâtres. L'administration se trouve, dit-on, en face d'UN concurrent. Si la municipalité est sincère avec son cahier des charges, si elle n'a pas eu pour but d'écarter tous les aspirants directeurs au profit d'un seul auquel on accordera plus tard ce qu'on refuse à l'adjudication, il est surprenant qu'il se soit rencontré quelqu'un d'assez courageux, d'assez audacieux, pour accepter les conditions impossibles de MM. Vallier et Cie.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur ce cahier des charges et de démontrer l'absurdité de certaines de ses clauses.

G. LAURENT

THÉÂTRE DU GYMNASE. — Bénéfice de mademoiselle R. Maurel, avec le concours précieux de Dejazot qui jouera Le marquis de Lauzun, un des triomphes de notre Niou de Lenelos moderne.

SALLE DU CASINO. — Dimanche Concert populaire sous la direction de M. Aimé Gros, avec l'illustre pianiste Théodore Ritter.

Pour tous les articles non signés s'adresser à M. ALBERT

LYON. — Imp. COSTE-LABAUDE, c. Lafayette 15

M. Ducros et les Bureaux de tabac.

Le mouvement préfectoral a mis M. Ducros en belle humeur, et M. Ducros qui ne veut pas garder sa joie pour lui seul, commence à en faire profiter ses bons amis les journaux.

Car M. Ducros aime les journaux, il les aime comme Ugolin aimait ses enfants et Gargantua les cottelettes.

Jusqu'à présent, dans le département de la Loire, les journaux, sévèrement interdits sur la voie publique, se vendaient chez les libraires et dans les bureaux de tabac.

Par un décret récent, le potentat Ducros a interdit la vente des journaux dans tous les bureaux de tabac de son département, ou plutôt de son empire.

Résultat : diminution de la publicité de ces grands de journaux.

Suppression d'une ressource fort légitime et fort utile, au préjudice des déshérités de tabac qui généralement ne sont pas riches et ne touchent pas d'aussi bons appointements que M. Ducros, préfet de la Loire.

Ce qui n'empêche pas sans doute M. Ducros d'être enchanté de son aimable procédé et de se frotter vigoureusement les mains.

Cependant, il resterait à éclaircir ce point délicat :

Les bureaux de tabac, fermés, établis dans l'intérieur des maisons, sont-ils de la voie publique ? M. Ducrot est il le maître d'interpréter à sa guise, d'exécuter suivant son caprice et son bon plaisir les lois et règlements sur la presse ?

S'il en est ainsi, si l'autocrate de Saint Etienne a ce pouvoir exorbitant, mon Dieu, qu'il ne se gêne pas, et qu'il prenne une bonne fois cet arrêté qui le débarrassera à tout jamais des journaux désagréables :

Article premier. — La presse est libre dans le département de la Loire.

Art. 2. — Les journaux pourront se vendre partout, excepté sur la voie publique, dans les débits de tabac, dans les librairies et dans les magasins, à quelque étage qu'ils soient situés

Art. 3. — Le commissaire de police, etc.

Da cette façon, ce sera complet et on saura à quoi s'en tenir.

AVIS IMPORTANT GRANDS MAGASINS A LA VILLE DE LYON

PLUS VASTES
QUE LES PLUS GRANDS MAGASINS DE PARIS
DIMANCHE 2 MARS et JOURS SUIVANTS
OUVERTURE DE L'EXPOSITION SPECIALE
DE
TOILES & BLANC DE COTON

Jamais, à aucune époque, les Grands Magasins A LA VILLE DE LYON n'ont traité d'aussi importantes affaires en Toiles et Blanc de coton, et dans des conditions de prix aussi avantageuses.

Nous engageons vivement les dames qui ont des achats à faire à ne pas négliger cette occasion exceptionnelle et à se rendre bien compte que les avantages que nous offrons ne sont pas illusoire.

Les journaux publieront le DIMANCHE 2 MARS la nomenclature de ces colossales opérations. La mise en vente aura lieu le LUNDI 3 MARS.

Nous lisons dans le *Saint Public* :
« Il n'est pas de saison plus importante que celle que nous traversons. Le rhume, la grippe, les inflammations et autres compagnons de la même espèce viennent assaillir les grands et les petits, les jeunes et les vieux. Il fallait un moyen de se débarrasser de ces affreux parasites, et nous pouvons affirmer aujourd'hui que M. Souvignet a eu le bonheur de le trouver. D'après le fameux dictionnaire de Méral et de Lens, la gomme est une substance qui semble créée et mise au monde pour adoucir, calmer et restaurer. Cela constaté, il restait à l'employer dans la plus large mesure afin de lui faire rendre tous les services qu'on avait le droit d'en obtenir.

En livrant à la consommation les véritables *boules de gomme à la gomme*, M. Souvignet a montré qu'il avait compris qu'il ne suffisait pas de faire seulement un bonbon agréable, mais aussi un bonbon utile. Le succès qui a couronné ses efforts est venu lui prouver que chaque fois qu'une idée a du bon, il ne faut

pas renoncer à la féconder.

Les médecins et le public ont reconnu que les *boules de gomme à la gomme* étaient destinées à triompher d'une foule de maux ; mais pour arriver à ce but, il a fallu perfectionner les boules primitives où le sucre et le sirop de féculé tiennent une grande place.

Les *boules de gomme à la gomme* conviennent à tous ceux qui sont obligés de parler, de chanter ou de convaincre. L'artiste qui charme le public, le professeur qui est chargé d'instruire un auditoire, le prêtre qui porte aux quatre coins d'une église la parole de Dieu, l'officier qui commande, toutes ces différentes personnes doivent être les clients obligés de M. Souvignet, rue Saint-Pierre, n° 17.

mes deux hernies; et après le traitement, M. le docteur Gayet, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, a déclaré l'absence chez moi de toute hernie.

Veuillez, Monsieur, agréer mes salutations.

Marius MOREL, serrurier,
Rue Boileau, 160, ou, à côté, rue des Moines, 1,
Lyon.

CONTRE LE SCORBUT

Par la recommandation d'un de mes amis, j'ai essayé l'Eau dentifrice anathérine pour remède au scorbut, ainsi qu'à mes maux de bouche rhumatisques, en même temps je souffrais de plusieurs dents creuses et j'avais déjà essayé plusieurs remèdes sans aucun résultat: l'Eau dentifrice anathérine produisit une guérison parfaite de la gencive et soulagea beaucoup mes maux de dents. C'est avec plaisir que je viens remercier publiquement M. le Dr F.-G. POPP, en l'assurant de ma parfaite considération.

Fr. baron de BRANDENSTEIN, m. p.

On peut se la procurer en gros et en détail :
A LYON : pharmacie Simon, rue de Lyon, 89.
A PARIS : Burger, boulevard Bonne-Nouvelle, 25.
Viard et Cie, parfumeurs, rue de la Paix, 4.

35 ans de succès

Alcool de Menthe DE RICQLÈS

35 ans de succès

Médaille à l'Exposition de Lyon

FAVORISE SUPÉRIEUREMENT LA DIGESTION, calme les maux de tête, de nerfs, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de RHUMES ou de REFROIDISSEMENT, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace. — En flacons et demi-flacons cachetés.

Fabrique cours d'Herbouville, 9, à Lyon — Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines.

Exiger sur les flacons la signature H. DE RICQLÈS. — Se méfier des imitations, qui ne sont que des produits très-inférieurs.

BOULES DE GOMME A LA GOMME

Brevetées (s. g. d. g.) seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez SOUVIGNET et Cie, rue St-Pierre, 17.

1 fr. la Boîte. — 50 c. la Demi-Boîte

Un des meilleurs Chocolat est le

CHOCOLAT DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon.

Pharmacie SIMON, rue de Lyon, 89.

CREME SIMON pour adoucir la peau, guérir les gercures, rougeurs, etc.

PAPIER SIMON contre l'asthme

PULVERISATEUR MARINER pour la gorge, le larynx

HUILE DE FOIE DE MORUE P. MOLLER à CHRISTIANA (Norvège) et 52 Oxford-Street, LONDRES Décorations de Wasa et de St-Olaf; récompensés à toutes les EXPOSITIONS. — Dans toutes les bonnes pharmacies, mais spécialement, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 89.

35 Ans de succès

SIROP ET PATE PECTORALE

d'ESCARGOTS préparés au sucre candi, par MALIGNON pharmacien.

Le sirop et la pâte d'escargots préparés par M. Malignon, est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine. — Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons. — Prix : la bouteille 2 fr., la boîte 1 fr. 50

TENIAFUGE MALIGNON

Guérison radicale du TONNIA ou VEB SOLITAIRE en 10 heures.

Prix : 15 francs.

Seule fabrique à Lyon, chez MALIGNON, pharm. rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les pharmacies.

LE CHIROPHILE

DE PROTHIERE, PHARMACIEN A TARARE

Guérit en une nuit les crevasses et gercures, et en quelques jours les engelures, démangeaisons, efflorescences, croûtes laiteuses, pellicules, boutons, rougeurs et taches de rousseur, etc. — Le flacon, 1 fr., le demi-flacon, 60 c. — Dépôt dans les principales pharmacies.

TONI-DIGESTIF ET ANTI-GASTRALGIQUE DUPRÉ

Pas de Gastrite, pas de Gastralgie, pas d'Indigestion, pas de fatigues d'estomac après la préhension de la nourriture qui résiste à cette médication composée de plusieurs spécifiques : Poudre et vin. Prix : 5 fr.

SIROP ET BONBON PECTORAL DUPRÉ

déjà tout rivalité contre Rhume, Catarrhe, Grippe, Coqueluche, etc.

Bonbons, 0,75 et 1,50; Sirop, 1,25 et 2,25 la bouteille.

Dépôt à Lyon, pharmacie Dupré, Guillotière, 65; André, place des Célestins, 5; Faivre, place des Terreaux, et dans toutes les principales pharmacies.

10^e Année

Agence générale de Publicité

V. FOURNIER, Directeur

14, rue Confort, 14, Lyon

ANNONCES DANS TOUS LES JOURNAUX

Français et Etrangers

Cadres pour la conservation des affiches

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS

Annonces dans le Guide-Indicateur de Lyon

ABONNEMENT A TOUS LES JOURNAUX

BRUNISSEUSE LÉON

Pommade sans acide brunissant instantanément les cheveux en leur donnant le brillant et la souplesse.

Emploi facile. PRIX du pot, 4 Fr.

Dépôt Général chez M^{me} Gérard, c. de Broches, 4, au 1^{er}, Lyon, et chez les principaux parfumeurs et coiffeurs.

LA GRANDE MAISON DE

CHAPPELLERIE

de RIVIER Sœurs

5^{me} Centrale, 25, et rue de l'Hôtel-de-Ville 86

Choix considérable et assortiment des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fantaisie, de chasse, d'orphéons — Képis pour pensionnats, — pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.

Beau choix d'articles de fourrure et astrakan pour dames et fillettes.

HUITRES

ARRIVAGE TOUS LES JOURS

Maison DUCLOS, ancienne Maison BIARD

AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE

39, rue Grenette, 39. — LYON

Salle à manger et Salons au premier.

est de toutes les pâtes pectorales la meilleure et la plus efficace.

Chez tous les pharmaciens et confiseurs. — A Lyon, aux pharm. Dacors et de la Martinière, et chez MM. Brouchoad et Raymond, confiseurs. — Vente en gros, Albertin & Puy, droguistes, rue Terme, 16.

R.G. REGLISSÉ GIMIE R.G.

M^{me} CHRETIEN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — M^{me} Chretien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consultations tous les jours de dix heures de matin à cinq heures du soir.

9, Rue Beaubou, 9, au 1^{er}, Lyon

L'ELIXIR PURGATIF

à la résine pure de scammonée est le meilleur, le plus agréable et le plus prompt de tous les purgatifs. Dépôts : ph. Perret, rue du Griffon, 1; Vial, rue de Boubon; Guerpillon et Vichot, aux Brotteaux; Lardet, place des Jacobins; Deleuvre et Seyvet, à la Croix-Rousses.

LES

GOUTTES JURASSIQUES

MASTIC DENTAIRE

de C. LEVIER, médecin-dentiste

Ces Gouttes guérissent radicalement les plus violents MAUX DE DENTS.

Se solidifiant instantanément dans la carie, ce mastic dentaire devient préférable à toutes espèces de plombages et permet à chacun d'être son propre dentiste. — Emploi facile et agréable.

Flacon, Etui et Instruction : 2 francs

ENTREPOT GENERAL A LYON

14, Rue Confort, 14, à l'entresol

DÉPOT

Pharmacie Centrale, rue Sainte-Marie-des-Terreaux.

— Faivre, place des Terreaux, 1.

— Clavellier et Cie, place des Jacobins, 9.

— Cherblanc et Cie, rue Tupin, 12.

Et dans toutes les bonnes pharmacies.

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc., etc.

EMÈRE, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt place des Terreaux 9, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez les principaux épiciers. — 4 fr. le flacon.

EAU MELLISSE des CARMES de MATHIAS

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dormophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 5 fr. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Croix-Rousses, Cozeaux et Lestra, droguistes, rue Lanterne, Abbeville, pharm., cours Morand, 13.

CORSETS PLASTIQUES

reconnus les meilleurs par l'application facile et prévenant toute fatigue

85, rue de l'Hôtel-de-Ville, 85

AU PREMIER

angle de la place des Jacobins

SEULE MAISON A LYON

I. LÉON MTE

MÉCANICIEN LYON

BREVETÉ

S. G. D. G.

MACHINES A COUDRE

33

Rue St-Pierre

Ci-devant 14, rue St-Dominique

LYON

Nous recommandons le

CHOCOLAT de la C^{ie} DU NORD

13 et 15, rue Terme

SIROP DE VIAL

CONTRE

LES IRRITATIONS

préparé au suc de roses

Maux d'estomac, maladies de poitrine, toux sèches, rhumes, catarrhes, coqueluche, enrouement, gastrite, etc., sont guéris avec une promptitude remarquable par l'usage de ce sirop.

LE FLACON, 3 fr., LE DEMI-FLACON, 1 fr., 80 c.

Dépôt général, pharmacie VIAL, grandrue de Vaise, 41, Lyon, et dans les principales pharmacies.

LE BAUME DU BRÉSIL

du docteur Pénilleau de Paris, guérit sans tisane, ni injection tous les écoulements anciens ou récents. — 5 fr. le flacon.

Notice gratis. Dépôt pharmacie Simon, 89, rue de Lyon.

Pharmacie GRAND, 58, rue Centrale, Lyon

Dépôt général des

THÉ ET SIROP ANTI-ASTHMATIQUES ANGLAIS

du Docteur H'KENSIE

Ces Médicaments, répandus depuis fort longtemps en Angleterre, et d'une efficacité incontestable, se recommandent particulièrement dans les cas d'Asthme, — d'Oppression, — de Catarrhe, — de Bronchite, — de Rhume intense, — et dans toutes les Affections des voies respiratoires, — etc., etc.

Se trouvent dans les principales pharmacies et maisons de droguerie françaises et étrangères.

MACHINES A COUDRE

E. HELIE

LYON

99 et 100

r. de l'Hôtel-de-Ville

PILULES GOURMANDES PURGATIVES GAUVIN

VEGETALES, 35, Bd Sébastopol, Paris. Hygiène, préventives, curatives de la Constipation, et de tous les maux qui naissent de ces maladies. 30 années de succès attestés en France et à l'étranger. Broch. et 1/2, 20 pl. : 3 fr. dans toutes les Pharmacies.

L'ORIENTALINE

Teint re instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle 3 fr. 50.

L'INJECTION de TANNIN guérit en trois jours les écoulements FOURQUEL récents ou invétérés.

Seul Dépôt, Pharmacie LACROIX, cours Beaubou, 58, Lyon.

— Prix, 3 fr. — au dehors, 4 fr. —

Compagnie générale D'AFFICHAGE

Nombreux emplacements réservés

14, RUE CONFORT, 14, LYON